



25 000
EXEMPLAIRES
DIFFUSION

2 000
ABONNÉS

H&C HISTOIRE & COLLECTIONS
PUBLICATIONS

Premier Groupe de presse
Passion en France avec
8 titres référents. Histoire et
Collections raconte l'Histoire
par le prisme de la Collection.

• ACTUALITÉS

RAIDS
RAIDS AVIATION

• LOCOMOTION

CHARGE UTILE

• MILITAIRE

MILITARIA
GBM
(Guerre, Blindés et Matériel)

• LOISIRS

WINGMASTERS
STEELMASTERS

TOUT SAVOIR SUR L'AÉRONAUTIQUE MILITAIRE

CONCEPT

Pour tout savoir sur l'aéronautique militaire internationale. Magazine d'information sur l'actualité des conflits internationaux mettant en scène les forces aériennes, la vie des pilotes, des mécaniciens et autres personnels des forces aériennes. Un zoom régulier sur les innovations en termes de matériels.

POSITIONNEMENT

Comme RAIDS l'a réussi depuis 30 ans **RAIDS AVIATION** propose un nouveau standard dans la presse spécialisée, un ensemble fait d'informations technico-opérationnelles et de reportages, illustré par les photos les plus pertinentes.

PRÉSENTATION

Rédacteur en chef : Éric Micheletti qui anime avec rigueur un réseau mondial de correspondants. 104 Pages + un blog www.raidsmag.com alimenté régulièrement, il permet également d'accéder aux archives et aux anciens numéros. Disponible sur ipad, iphone et android. Couverture vernie. Prix de vente : 7.50 €. Distribution : MLP.

CIBLE

Majoritairement des hommes, 20/40 ans, le personnel militaire et leurs familles – les industriels et les organismes d'états liés à la défense nationale Les opérationnels sont le coeur de cible du magazine, fait pour eux et pour tous ceux qui souhaitent mieux connaître les missions de l'aviation militaire, de la bouche même de ceux qui la font et leurs matériels sans langue de bois, à travers des récits inédits. Collectionneurs avertis et Passionnés par ailleurs.

DIFFUSION INTERNATIONALE

- > USA
- > ALLEMAGNE
- > ANGLETERRE
- > BELGIQUE
- > PORTUGAL
- > CANADA
- > LUXEMBOURG
- > ITALIE
- > ESPAGNE
- > GRÈCE
- > SUISSE
- > LIBAN
- > HONG KONG
- > JAPON
- > BRÉSIL

PLANNING (Sous réserve de modification)

DATÉ	PARUTION	TECHNIQUE
JANVIER	29 décembre	8 décembre
MARS	17 janvier	29 décembre
MAI	20 mars	27 février
JUIN-JUILLET	20 mai	24 avril
SPÉCIAL	15 mai	19 avril
SEPTEMBRE	29 août	13 août
NOVEMBRE	29 octobre	14 octobre

OFFRE BI•MEDIA (Print + Digital)



ACTIVATION DIGITALE
IMPACT OPTIMAL GARANTI !

Baptiste Mirande
bmirande@mediaobs.com
01 44 88 89 06

CONTACTS

Corinne Rougé
crouge@mediaobs.com
01 44 88 93 70

Sandrine Kirchthaler
skirchthaler@mediaobs.com
01 44 88 89 22

Martin Rougé
mrrouge@mediaobs.com
01 44 88 89 10

MEDIAOBS, 44 rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris - 0144 88 9770

Conditions Générales de Vente disponibles sur notre site ou sur simple demande : www.mediaobs.com/titre/raids_aviation

www.MEDIAOBS.com

EMPLACEMENTS

STANDARDS	QUADRI
Simple Page	2 200
Recto 1 ^{er} Cahier	2 200
Double Page	4 000
1/2 Page	1 200
1/4 Page	700
1/8 Page	400
1/16 Page	300
PRÉFÉRENTIELS	QUADRI
SIMPLE PAGE	
4 ^e de couverture	2 700
2 ^e de couverture	2 500
3 ^e de couverture	2 300
Opérations Spéciales	Nous consulter
Encarts	Nous consulter

REMISES ET DÉGRESSIFS

EMPLACEMENTS	REMISE
Jusqu'à 5 insertions	10%
De 6 à 12 insertions	20%
À partir de 13 insertions	30%
Remise Professionnelle	15%
Cumul des mandats	3%

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute souscription d'un ordre de publicité implique pour l'annonceur et son mandataire l'acceptation des conditions générales ci-dessous, valables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026.

Conclusion du contrat

Tous les ordres de publicité sont exécutés aux conditions du tarif. L'éditeur se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire à l'esprit ou à la présentation du magazine. Il en est de même si une annonce paraît contraire à la législation en vigueur ou est refusée par l'ARPP.

Report et annulation de parution

Pour être acceptées, les demandes d'annulation ou de report devront être notifiées par écrit dix semaines avant la date de parution.

Utilisation du titre

Les titres des publications appartenant à leurs éditeurs respectifs, leur nom ne peut être utilisé dans une annonce de publicité sans autorisation préalable écrite de l'éditeur (nous consulter).

Règlement

Tout ordre de publicité d'un annonceur transmis par un mandataire ne sera valablement pris en compte que contre remise par l'annonceur au régisseur d'une notification de mandat dûment remplie et signée qui devra préciser notamment que les conditions générales de vente dudit régisseur ont été portées à la connaissance de l'annonceur qui déclare les accepter (modèle fourni par Mediaobs sur demande). Le règlement sera demandé à la remise de l'ordre lorsque celui-ci émanera d'un nouvel annonceur, d'un nouveau mandataire ou lorsque le client n'aura pas respecté une ou plusieurs échéances de paiement antérieures ou pour tout dépassement d'encours tel qu'autorisé et estimé par Mediaobs. Suivant l'importance ou la nature du travail à exécuter, il pourra être alors demandé une avance de 30% du montant HT à la commande. La publicité est payable sans escompte à 45 jours fin de mois de facturation.

Modifications

Mediaobs se réserve le droit de modifier ses tarifs et sa politique commerciale sans délai ni préavis.

Documents et Bon à tirer

Les documents techniques devront être de qualité conforme aux spécifications techniques des supports. Dans le cas contraire, Mediaobs ne pourra être tenu pour responsable de la mauvaise qualité de leur reproduction. Par ailleurs, tout bon à tirer non renvoyé dans les 48 heures implique l'accord de l'annonceur et dégage la responsabilité de Mediaobs. Tous les textes, fichiers informatiques ou photographies de type rédactionnel seront précédés ou suivis de la mention « publi-information » ou « publi-reportage ». Ces textes, photographies ou fichiers informatiques devront être soumis à l'accord des supports et de la régie. Les fichiers informatiques et documents non réclamés dans un délai de 12 mois suivant la parution seront détruits. La réalisation de typons ou tout document technique par Mediaobs ou les supports fera l'objet d'une facturation de frais techniques. Toute création publicitaire exécutée par les soins de la régie ou des supports reste leur propriété artistique.

Créations graphiques

Les créations graphiques réalisées par Mediaobs pour le compte des annonceurs sont destinées exclusivement aux parutions faisant l'objet d'un ordre de publicité signé par Mediaobs dans les supports dont il assure la régie publicitaire. L'annonceur peut cependant acquérir le droit d'exploiter ces créations dans tout autre support de communication pour un montant forfaitaire équivalent à trois fois le prix facturé pour cette prestation.

Justificatifs

Pour les titres adhérents à l'outil e-justifs, conformément aux accords pris par le SEPM et l'Udecam, 2 exemplaires papier au plus seront envoyés par numéro et par agence utilisant l'outil.

Loi applicable - Attribution de juridiction

Les relations entre Mediaobs et le client sont soumises au droit français, qui est seul applicable. Tout différend relatif à la validité, à l'interprétation et/ou à l'exécution du présent contrat sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris, auquel il est fait attribution de juridiction et ce nonobstant pluralité des défendeurs ou appel en garantie.

INFORMATIONS TECHNIQUES

Page	Double page	1/2 page L	1/2 page H	1/4 page H	1/4 page L	1/8 page	1/16 page
210 x 297 mm P.P.	420 x 297 mm P.P.	185 x 130 mm F.U.	90 x 265 mm F.U.	90 x 130 F.U.	185 x 60 F.U.	90 x 60 F.U.	90 x 30 F.U.



- Remise des éléments : **J-30**
- Impression : **offset, trame 150**
- Mode de brochage : **dos piqué**

STUDIO

Vincent Curet

vcuret@mediaobs.com

01 44 88 89 26

ÉLÉMENTS À FOURNIR : PDF 1.3 - Fogra 39L - CMJN - 300 DPI - 300% Taux d'encrage max.

Rajouter 5 mm de rogne et les traits de coupe pour les formats plein papier.

Pour les doubles pages, nous fournir deux pages simples avec traits de coupe et prévoir une zone de grecquage de 10mm (5mm de chaque côté).